L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS; LUNDI MATIN, 21 NOVEMBRE 1869.

Imprimé et publié par
G. F. WESSE & Co.
EDITEURS-PROPRIETAIRES;
G. F. WESSE. E. DUPOUY.
E. DUVERGES. G. HARRY.
Rue de Chartres, No 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS
LUNDI MATIN, 21 NOVEMBRE.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 cents pour les six numéros. Un paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par Bache & Lesassier, 77 rue de Chartres—Ameublement d'hiver, vaisselle, malles, sacs de voyage, chaussures, chapeaux, &c.

Par F. J. Spear, au No 71, rue Trémé, entre Conti et Bienville—Matériel et produits chimiques pour teinturiers, dégraisseurs, &c.

Par Bernard Terpin, à 10 heures et demie, au No 46, Vieille Levée—Cigares, sardines, liqueurs, etc.

Par E. S. Sykes, à 11 heures, sur la Levée, en face de la rue Lafayette—Epaves et bacs.

Hommes et Systèmes.

Il faut toujours que nous soyons en proie à quelque inquiétude. Après les crainles générales que provoquait l'approche de l'élection, oraintes que l'événement n'a heureusement pas réalisées, nous avons vu les incendiaires se mettre à l'œuvre et livrer aux flammes des quartiers entiers de la ville. Une grande partie du quatrième District n'est plus qu'un amas de ruines et de cendres.

Personne ne doute qu'il n'existe parmi nous une association dont le mot d'ordre est la destruction par le feu: mais ce qui nous étonne, c'est que, malgré les plus actives recherches, malgré la forte récompense offerte par les compagnies d'assurances pour l'arrestation et la condamnation des incendiaires, pas un n'ait encore été surpris, et que leur organisation reste un mystère pour tout le monde.

Nous y voyons une preuve flagrante de l'impuissance de la police. Ce n'est pas que nous accusions celle-ci ou que nous lui reprochions de manquer de zèle. Nous n'ignorons pas qu'elle fait tous ses efforts pour découvrir les malfaiteurs qui, depuis quelques semaines, infestent la Nouvelle-Orléans, et qu'elle ne néglige aucun moyen qui pourrait la mettre sur leurs traces. Mais l'activité qu'elle déploie n'a pas eu de résultat jusqu'à présent. Pourquoi? Evidemment parce qu'elle manque d'expérience.

Tant que la police ne sera pas une carrière pour ceux qui y entrent, elle ne comptera dans ses rangs que des hommes, animés peut-être d'excellentes intentions, mais qui seront inhabiles à lutter avec succès contre le crime. On ne se métamorphose pas à son gré en agent de la sûreté publique, et quand nous voyons nommer aux principaux postes de la police des jeunes gens qui jusqu'alors y avaient été complétement étrangers, nous savons d'avance que le service en souffrira.

Il faut, en effet, que l'officier ainsi désigné passe un apprentissage plus ou moins long, selon son aptitude, et apprenne le métier. Le courage et le dévouement suffisent, nous aurions presque toujours d'excellents agents, mais outre l'intrépidité personnelle et le sangfroid dans le danger, il est un fait particulier qui ne s'acquiert qu'avec le temps, et que l'habitude seule développe. C'est grâce au coup d'œil prompt et sûr qui distingue les agents de police, dont la vie se passe dans les corps de garde, que ceux-ci devinent à certaines nuances, insaisissables pour tout autre, le voleur ou l'escroc déguisé en homme du monde. Placez un assassin dans un groupe nombreux, et un fin limier de police la reconnaîtra entre tous: il y a sur son front du meurtrier comme une tache de sang que discerne aisément qui le cherche. Il ne faut pas croire, une intonation, un mot insignifiant suffisent à des agens qui ont vieilli sous le harnais, pour saisir le fil d'un ténébreux complot. Les habitudes des malfaiteurs leur sont si familières qu'en se mêlant parmi ces derniers ils se confondent si bien avec eux que les adeptes du couteau et du rasoir les prennent pour des chefs de bande.

Comment veut-on que des hommes sortis d'un comptoir ou d'un bureau possèdent tout d'un coup les qualités diverses nécessaires à l'exercice des difficiles fonctions d'agent de police? On a proposé depuis quelque temps beaucoup de systèmes, mais la sûreté publique dépend moins du système que du personnel de la police. Nous ne serons réellement protégés et les criminels ne se sentiront menacés, que le jour où nous ferons de la police une carrière honorable pour ceux qui voudront s'y consacrer, où les agens seront sûrs de conserver leurs places, où le chef et l'intérêt seront encouragés par des promotions. Avec notre triste amour du changement, rien n'est stable ni permanent dans nos administrations, et c'est au moment même où les officiers de la police munici pale, ayant fait, un peu aux dépens du public, leur apprentissage, commencent à être utiles qu'un nouveau maire les destitue pour les remplacer par des novices.

Croit-on qu'à Paris, à Londres et même à New-York, on l'organisation de la police est inférieure à celle des villes européennes, croit-on que les incendiaires poursuivraient impunément une œuvre de dévastation telle que celle qu'ils accomplissent ici? Encore une fois, nous ne mettons pas en doute le zèle de la police, zèle que doit d'ailleurs exciter l'appât d'une magnifique récompense, mais nous ne la croyons pas suffisamment qu'elle devrait l'être. Si on la laissait en fonction quelques années de plus, elle serait, quels que soient les hommes dont elle se compose à cette heure, plus efficace et bien plus utile, parce qu'elle aurait appris ce qu'elle ignore aujourd'hui. Qu'en'est pas par le nombre qu'elle pèche; nous avons assez d'agents, assez de watchmen, assez d'officiers de tous les grades. Seulement le principe qui guide l'autorité et qui est fondé sur de perpétuelles mutations, est foncièrement vicieux.

Lorsque le chef de la police, les lieutenants et les autres officiers, ainsi que les simples agents, se sauront à l'abri de destitutions dictées par le caprice ou l'esprit de parti, et se connaîtront entièrement à leurs fonctions et, par intérêt personnel, seront portés à s'y distinguer. Il nous faut donc une loi qui réorganise le département de la police, et soit qu'elle confie la désignation des agents au gouvernoeurjde l'Etat ou qu'elle en charge le maire de la Nlle. Orléans, qui assure à ces derniers leurs places, ces taxi qu'ils s'en montreront dignes. Quant à la police, elle n'établit tout naturellement partout où existe une hiérarchie et où de par la volonté du législateur, le subalterne est tenu d'obéir à son supérieur.

Le corps de ballet du Théâtre d'Orléans, ainsi que le reste des musiciens de l'orchestre, sont arrivés hier soir. La représentation de *Robert le Diable*, demain, sera, en somme, quelque, plus complétement rendue.

NOUVELLES DE BROWNSVILLE.

Le steamer *Arizona*, capitaine Smith, est arrivé hier soir à la Nlle-Orléans, venant de Brazos St-Yago qu'il a quitté le 17 de ce mois. Les cinquante artilleurs détachés de la garnison de Baton-Rouge et envoyés par le gouvernement sur le Rio Grande sont arrivés saines et sauf à leur destination, le 14: deux jours auparavant, 80 éclaireurs Texiens, sous les ordres du capitaine Tobin avaient débarqué du cotre *Dodge*, capitaine Harby, et s'étaient dirigés vers le théâtre des troubles.

Il va sans dire que la nouvelle de la prise de possession de Brownsville par Cortinas, est complétement fausse. Depuis l'attaque malheureuse dirigée contre le camp de ce dernier par les Américains, il n'y avait pas eu d'engagement. De vives alarmes régnent dans tout l'ouest du Texas, et le général Twiggs se disposait à y envoyer des troupes.

M. Pennington, capitaine de la goélette *Jos. H. Toms*, a été fait prisonnier et conduit au camp de Cortinas qui l'a parfaitement traité, l'invita à sa table, puis l'a remis en liberté.

Les éclaireurs, en arrivant à Brownsville, se sont emparés du lieutenant de Cortinas, fait prisonnier quelque temps auparavant, et, l'ayant conduit hors de la ville, l'ont pendu sans forme de procès, malgré les protestations de la population.

Brownsville est maintenant à l'abri d'un coup de main. Sa garnison se compose de 293 hommes, dont 80 éclaireurs, commandés par le capitaine Tobin, 42 artilleurs de l'armée des Etats-Unis, 15 soldats de marine détachés par le capitaine Harby, commandant le cotre *Dodge*, 50 soldats mexicains et 100 citoyens.

Il paraît que l'on avait beaucoup exagéré les dépréditions commises par la bande de Cortinas. Quant aux autorités mexicaines de la frontière, leur conduite a été irréprochable, et les 50 soldats qui sont encore à Brownsville, y ont été envoyés, dès les premiers troubles, par le commandant militaire de Matamoras.

Les Américains se disposaient à attaquer Cortinas.

Nouvelles étrangères.

Nous avons reçu des journaux anglais jusqu'au 29 octobre et des feuilles du continent européen jusqu'au 27. La lettre de notre correspondant parisien nous est également parvenue: on la trouvera plus loin.

La grande affaire du jour, de l'autre côté de l'Océan, est l'expédition que l'Espagne va diriger contre le Maroc. Les journaux de Madrid renferment le résumé de la communication que le maréchal O'Donnell, président du conseil des ministres, a faite aux deux Chambres, dans la séance du 22, pour leur annoncer que la guerre était déclarée entre l'Espagne et le Maroc. Le président du conseil, après avoir exposé que l'empereur du Maroc n'avait fait qu'une réponse évasive aux demandes de réparation qui lui avaient été faites, a déclaré que les négociations étaient rompues, et que le moment était venu d'un appeler aux armes. Le maréchal O'Donnell a terminé son exposé par des explications qui dans les circonstances actuelles ont, dit le *Journal des Débats*, une assez grande importance, car elles ont pour but de constater que c'est pour obtenir les réparations dues à l'Espagne, et non dans des vues de conquêtes, que le gouvernement envoie une armée en Afrique. Des acclamations enthousiastes et unanimes ont accueilli cette communication dans les deux Chambres. Dans les deux Chambres aussi, une proposition ayant pour but d'approuver la détermination du gouvernement a été présentée et appuyée par un grand nombre de membres. Au Sénat, cette proposition a été votée séance tenante à l'unanimité.

On ne connaissait pas encore le jour fixé pour le départ du général O'Donnell. Les correspondances évaluent diversement les forces qui composeront l'armée expéditionnaire. Suivant une version, ces forces réunies formeraient un effectif de 50,000 hommes; mais les dispositions seraient prises pour diriger ce chiffre, non de 50 mille, à 75,000 hommes. Suivant une autre version, les trois corps d'armée qui entreront en campagne sous les ordres du maréchal s'élèveraient au chiffre de 100,000 hommes.

Les journaux anglais voient en général d'un fort mauvais œil les préparatifs ordonnés par le cabinet de Madrid, non qu'ils aient la moindre sympathie pour le Maroc, mais parce que la conquête d'une partie de cet Etat barbare par l'Espagne porterait une sérieuse atteinte à la suprématie militaire de la Grande Bretagne dans la Méditerranée.

Le *Morning Herald* de Londres se rend ainsi l'organe des craintes dont est assailli le gouvernement anglais:

"L'Espagne opérait un débarquement et s'emparait de Tangier, il est probable qu'elle garderait cette place en dépit des efforts des Maures. Elle commanderait alors la navigation du détroit, elle deviendrait maîtresse du canal qui mène à la Méditerranée. A ce point de vue, l'Angleterre est très intéressée dans la dispute actuelle, dont les conséquences affectent sérieusement Gibraltar, Malte et les îles Ioniennes.

"C'est le moment où, sans vouloir être alarmistes, nous déclarons qu'il nous faut être prêts à toutes les éventualités qui intéressent et resserrent Corfou, Malte et Gibraltar se composent une chaîne qui ne saurait être brisée sans dommage pour l'Angleterre. Le Maroc est la clef de la position, et l'Angleterre a des sûretés les plus importantes de cette clef.

Notre domination dans la Méditerranée serait mise en péril si quelque nation européenne venait à se rendre maîtresse du littoral opposé de l'Afrique du Nord. En prétendant le Maroc, nous nous protégeons nous-mêmes, et la réparation que demande l'Espagne ne peut pas aller jusqu'à compromettre la sûreté des intérêts de l'Angleterre.

L'Angleterre ne peut pas consentir à une conquête permanente du territoire marocain. L'Espagne, maîtresse de Tangier, serait plus notre alliée, elle serait notre ennemie. Un coup de canon tiré à Gibraltar aurait des conséquences aussi graves et de l'écho dans toutes mères les plus éloignées.

Les Espagnols doivent avoir présent à la pensée que s'ils tissent nos intérêts en occupant Tangier, Mogador ou toute autre partie du Maroc, nous pouvons frapper un coup terrible à Cuba.

C'est avec raison que nous faisons allusion à de telles éventualités. Ce n'est pas que nous n'hésitons pas à proclamer que l'Angleterre est décidée à tenir tête à toute puissance ou toute combinaison de puissances qui menacerait la suprématie maritime.

Suivant une correspondance de Turin la mission que M. le général Dabormida vient de remplir à Paris n'avait d'autre objet, dit un journal de cette dernière ville, que le règlement de la dette lombarde, et cette mission aurait complétement réussi. Malgré les prétentions démesurées que l'Autriche avait annoncées à cet égard, la part que le Piémont doit supporter dans la répartition de cette dette aurait été définitivement fixée à 250 millions, et sur cette somme 100 millions devraient être payés comptant à l'Autriche.

La même correspondance semble confirmer la nouvelle donnée par d'autres correspondances relativement à l'avance de 100 millions faite par l'Empereur Napoléon à la Sardaigne. Quant à la somme que le Piémont doit rembourser à la France pour les frais de la guerre, elle aurait été fixée à 60 millions, comme on l'a déjà dit; mais le gouvernement français, pour ne pas se lier au Piémont, aurait consenti à comprendre dans ces 60 millions la portion mise à la charge de cet Etat dans le paiement de la dette relative aux pensions des anciens maréchaux: ce qui réduit de 10 à 12 millions la somme exigée du Piémont pour les frais de la guerre.

On lit dans le *Journal des Débats*:

Le gouvernement pontifical a fait connaître dans une circulaire les motifs de la mesure qu'il vient de prendre à l'égard de M. le comte della Minerva, représentant de la Sardaigne auprès du Saint-Siège, mais il a fait remettre ses passeports. Dans cette circulaire, le gouvernement pontifical expose tout à la fois ses griefs généraux contre le gouvernement sarde, et ses griefs particuliers contre l'envoyé piémontais. Il reproche au gouvernement sarde d'avoir méconnu la neutralité du gouvernement pontifical dans sa conduite à l'égard des Romagnes, et d'avoir violé le droit des gens et la foi des traités, en acceptant l'annexion votée par l'Assemblée de Bologne, "quoique contre son souverain légitime." Quant à M. della Minerva, le circulaire l'accuse formellement d'avoir voulu provoquer une manifestation publique en sa faveur, en prolongeant son séjour à Rome après la réception de ses passeports, et d'avoir ainsi réduit le gouvernement pontifical à la nécessité de se concerter avec le commandant des forces françaises pour prévenir tout désordre et maintenir la tranquillité publique.

On écrit de Berlin, le 23 octobre, à la *Gazette d'Elberfeld*:

"On parle ici avec beaucoup d'assurance d'une alliance offensive et défensive qui aurait conclue entre la Prusse et la Russie. En effet, divers indices d'une signification particulière semblent confirmer qu'il ne s'agit pas d'une simple amitié ou d'une simple entente. Il est, mais que des stipulati ns plus anciennes, dont M. de Bismark Bohonnhausen aurait soumis au prince les résultats définitifs au commencement de ce mois, y seront formulées en articles de traité.

"L'intérêt qu'ont les deux souverains à une solution pacifique et loyale des complications italiennes ne suffirait pas pour donner lieu à la conclusion formelle d'un traité. L'attention de la diplomatie prussienne est dirigée depuis quelque temps vers l'Orient, et ce n'est pas un hasard que le conseiller de légation Eichmann, qui est très au courant des affaires de Turquie, ait été appelé dans le ministère à un poste important.

"La Russie croit probablement pouvoir être plus franche envers la Prusse qu'envers toute puissance, et ce qui confirme ce n'est politique en Orient, la Prusse n'y ayant pas d'intérêts directs à sauvegarder. Dans les cercles bien informés, on considère comme la tâche actuelle de la Prusse d'employer tout conditionnelle entre les intérêts de la Russie et ceux de l'Autriche en Orient. L'accomplissement d'une pareille tâche ne paraît pas impossible, surtout si l'on réussit à faire entrer l'Angleterre dans une alliance des puissances du Nord.

L'OEUVRE DU BON PASTEUR.—Dans une lettre pastorale qu'il vient de publier, l'Archevêque de la Nlle-Orléans sollicite le concours de la population louisianaise en faveur de l'œuvre du Bon-Pasteur. Nous nous associons sincèrement aux vœux exprimés par le prélat, et nous recommandons la charité des citoyens, qui prend à toutes les bonnes œuvres un si vif intérêt, ne manquera pas à celle dont il s'agit.

"Cette œuvre, dit l'Archevêque dans sa lettre, a pour objet d'offrir un asile aux personnes du sexe, qui ayant eu le malheur de s'égarer, se sentent les penchants de la nature corrompue, désirent, en correspondant à la grâce, rentrer par la pénitence dans le sentier de la vertu. L'importance et la nécessité de cette œuvre sont trop évidentes, pour que nous ayons besoin d'y insister. C'est un spectacle qui nous pénètre de douleur, et qui ne peut manquer d'affliger tous les amis de la religion, de la morale, de la société, que de voir un si grand nombre de ces malheureuses créatures portant le nom divin dans nos rues et remplissant les autres d'iniquité et d'infamie, surtout quand on pense qu'il y en a plusieurs qui, égarées par la perversité d'autrui, ou entraînées par des occasions funestes, se désespèrent de leur sort et ne demandent que de sortir d'une situation si honteuse, si en leur en donnait le moyen.

"Votre charité a déjà fondé et entretient des asiles pour les orphelins, pour les vieillards; elle a établi des sociétés qui visitent les pauvres et les malades; ajoutez à ces œuvres une œuvre non moins méritoire, par la fondation d'un asile pour ces malheureux égarées qui veulent revenir au bercail."

L'archevêque ajoute que l'établissement provisoire dirigé par les sœurs du Bon-Pasteur, est insuffisant et qu'il est nécessaire de bâtir une maison plus vaste. Le terrain a été acheté, mais il faudrait maintenant y élever des édifices assez considérables. Le prélat sollicite donc le pécunieux des fidèles de son diocèse, dans l'espérance que tous viendront contribuer à une œuvre si conforme à l'esprit de la religion. Les sommes devront être remises soit à l'archevêque ou au Rév. H. Hardens, vicaire de St-Patrick, en sa qualité de curé, qui aurait une autorisation signée de la main de l'archevêque.

Dépêches télégraphiques
Transmises à l'Abeille.

Nouvelles d'Europe
DE CINQ JOURS PLUS RÉCENTES.

Arrivée du steamship Canada.

Halifax, 19 nov.—Le steamship Canada, capt. Lang, est arrivé ici, en route pour Boston. Parti de Liverpool, samedi 6 novembre, il a touché à Queenstown, où il a été retardé jusqu'à lundi 7 du courant. Les avis, par le télégraphe de Londres, sont peu différents de ceux de cinq jours plus récents que ceux du Hanguriaa à Portland.

Le steamer Indian de Québec est arrivé à Liverpool le 3 courant, ainsi que le City of Washington.

NOUVELLES POLITIQUES.

CONGRÈS EUROPÉEN—ATTITUDE MENAÇANTE DE GARIBALDI.

Londres, 7 nov.—On assure, d'après des informations puisées à de bonnes sources, que le gouvernement anglais a consenti à proposer pour au Congrès des grandes puissances pour régler les questions italiennes et résoudre le problème si difficile d'une confédération.

On ajoute que les gouvernements français et anglais se sont mis complétement d'accord sur ce point et ont arrêté une base commune d'action dans le Congrès.

Il court un bruit, dont on n'a encore pu vérifier la source, et d'après lequel Garibaldi aurait eu une entrevue avec le roi Victor-Emmanuel, et lui aurait ouvertement dit que l'Italie avait été trahie par les préliminaires de Villafranca et le traité de Zurich.

Garibaldi aurait aussi déclaré son intention de se mettre à la tête de la révolution qui ne devait pas manquer d'éclater, si le traité de Zurich était mis à exécution. Le roi avait répondu en termes énergiques et protesté contre ces menaces sans changer les idées de Garibaldi.

Suite des nouvelles reçues par le Canada.—Extension des défenses sur les côtes d'Angleterre. — Grands préparatifs militaires en France et en Angleterre.—Avis commerciaux.

Marché au coton de Liverpool.—Liverpool (voie de Queenstown) 7 novembre.—Le marché de coton ouvrit avec calme ce matin, pour devenir ce chiffre, non cas de hausse, à 75,000 hommes. Suivant une autre version, les trois corps d'armée qui entreront en campagne sous les ordres du maréchal s'élèveraient au chiffre de 100,000 hommes.

Les journaux anglais voient en général d'un fort mauvais œil les préparatifs ordonnés par le cabinet de Madrid, non qu'ils aient la moindre sympathie pour le Maroc, mais parce que la conquête d'une partie de cet Etat barbare par l'Espagne porterait une sérieuse atteinte à la suprématie militaire de la Grande Bretagne dans la Méditerranée.

Le *Morning Herald* de Londres se rend ainsi l'organe des craintes dont est assailli le gouvernement anglais:

"L'Espagne opérait un débarquement et s'emparait de Tangier, il est probable qu'elle garderait cette place en dépit des efforts des Maures. Elle commanderait alors la navigation du détroit, elle deviendrait maîtresse du canal qui mène à la Méditerranée. A ce point de vue, l'Angleterre est très intéressée dans la dispute actuelle, dont les conséquences affectent sérieusement Gibraltar, Malte et les îles Ioniennes.

"C'est le moment où, sans vouloir être alarmistes, nous déclarons qu'il nous faut être prêts à toutes les éventualités qui intéressent et resserrent Corfou, Malte et Gibraltar se composent une chaîne qui ne saurait être brisée sans dommage pour l'Angleterre. Le Maroc est la clef de la position, et l'Angleterre a des sûretés les plus importantes de cette clef.

Notre domination dans la Méditerranée serait mise en péril si quelque nation européenne venait à se rendre maîtresse du littoral opposé de l'Afrique du Nord. En prétendant le Maroc, nous nous protégeons nous-mêmes, et la réparation que demande l'Espagne ne peut pas aller jusqu'à compromettre la sûreté des intérêts de l'Angleterre.

L'Angleterre ne peut pas consentir à une conquête permanente du territoire marocain. L'Espagne, maîtresse de Tangier, serait plus notre alliée, elle serait notre ennemie. Un coup de canon tiré à Gibraltar aurait des conséquences aussi graves et de l'écho dans toutes mères les plus éloignées.

Les Espagnols doivent avoir présent à la pensée que s'ils tissent nos intérêts en occupant Tangier, Mogador ou toute autre partie du Maroc, nous pouvons frapper un coup terrible à Cuba.

C'est avec raison que nous faisons allusion à de telles éventualités. Ce n'est pas que nous n'hésitons pas à proclamer que l'Angleterre est décidée à tenir tête à toute puissance ou toute combinaison de puissances qui menacerait la suprématie maritime.

Suivant une correspondance de Turin la mission que M. le général Dabormida vient de remplir à Paris n'avait d'autre objet, dit un journal de cette dernière ville, que le règlement de la dette lombarde, et cette mission aurait complétement réussi. Malgré les prétentions démesurées que l'Autriche avait annoncées à cet égard, la part que le Piémont doit supporter dans la répartition de cette dette aurait été définitivement fixée à 250 millions, et sur cette somme 100 millions devraient être payés comptant à l'Autriche.

La même correspondance semble confirmer la nouvelle donnée par d'autres correspondances relativement à l'avance de 100 millions faite par l'Empereur Napoléon à la Sardaigne. Quant à la somme que le Piémont doit rembourser à la France pour les frais de la guerre, elle aurait été fixée à 60 millions, comme on l'a déjà dit; mais le gouvernement français, pour ne pas se lier au Piémont, aurait consenti à comprendre dans ces 60 millions la portion mise à la charge de cet Etat dans le paiement de la dette relative aux pensions des anciens maréchaux: ce qui réduit de 10 à 12 millions la somme exigée du Piémont pour les frais de la guerre.

On lit dans le *Journal des Débats*:

Le gouvernement pontifical a fait connaître dans une circulaire les motifs de la mesure qu'il vient de prendre à l'égard de M. le comte della Minerva, représentant de la Sardaigne auprès du Saint-Siège, mais il a fait remettre ses passeports. Dans cette circulaire, le gouvernement pontifical expose tout à la fois ses griefs généraux contre le gouvernement sarde, et ses griefs particuliers contre l'envoyé piémontais. Il reproche au gouvernement sarde d'avoir méconnu la neutralité du gouvernement pontifical dans sa conduite à l'égard des Romagnes, et d'avoir violé le droit des gens et la foi des traités, en acceptant l'annexion votée par l'Assemblée de Bologne, "quoique contre son souverain légitime." Quant à M. della Minerva, le circulaire l'accuse formellement d'avoir voulu provoquer une manifestation publique en sa faveur, en prolongeant son séjour à Rome après la réception de ses passeports, et d'avoir ainsi réduit le gouvernement pontifical à la nécessité de se concerter avec le commandant des forces françaises pour prévenir tout désordre et maintenir la tranquillité publique.

On écrit de Berlin, le 23 octobre, à la *Gazette d'Elberfeld*:

"On parle ici avec beaucoup d'assurance d'une alliance offensive et défensive qui aurait conclue entre la Prusse et la Russie. En effet, divers indices d'une signification particulière semblent confirmer qu'il ne s'agit pas d'une simple amitié ou d'une simple entente. Il est, mais que des stipulati ns plus anciennes, dont M. de Bismark Bohonnhausen aurait soumis au prince les résultats définitifs au commencement de ce mois, y seront formulées en articles de traité.

"L'intérêt qu'ont les deux souverains à une solution pacifique et loyale des complications italiennes ne suffirait pas pour donner lieu à la conclusion formelle d'un traité. L'attention de la diplomatie prussienne est dirigée depuis quelque temps vers l'Orient, et ce n'est pas un hasard que le conseiller de légation Eichmann, qui est très au courant des affaires de Turquie, ait été appelé dans le ministère à un poste important.

"La Russie croit probablement pouvoir être plus franche envers la Prusse qu'envers toute puissance, et ce qui confirme ce n'est politique en Orient, la Prusse n'y ayant pas d'intérêts directs à sauvegarder. Dans les cercles bien informés, on considère comme la tâche actuelle de la Prusse d'employer tout conditionnelle entre les intérêts de la Russie et ceux de l'Autriche en Orient. L'accomplissement d'une pareille tâche ne paraît pas impossible, surtout si l'on réussit à faire entrer l'Angleterre dans une alliance des puissances du Nord.

Tremblement de terre.—Un cabinet de quatre sous, fils de M. John Koutlar, qui demeurait à cinq milles de Covington, paroisse St-Tammany, vient de périr d'une bien terrible façon. Il se chauffait près d'une cheminée et s'endormit un feu de bois de pin, lorsqu'une détonnée mit le feu à son vêtement. Effrayé, il courut dans la cour et fut bientôt enveloppé de flammes. Lorsqu'on vint à son secours, son corps n'était qu'une masse plate et il succomba le lendemain dans d'atroces souffrances.

Le Sugar Planter, de Baton Rouge, nous apprend, d'une autre part, qu'un jeune homme, du nom d'Uccle Lejeune, a eu la main gauche sectiée par la décharge inattendue d'un canon de nos fusil, à une partie de chasse. La blessure était si grave qu'il a fallu pratiquer de suite l'amputation.

JOHN TODD—Cette maison vient de dévoiler de magnifiques colorier, genre nouveau, et offre à sa clientèle et au public d'admirables articles qu'elle a reçus par les dernières arrivages. Nous signalerons seulement des peluches et manteaux de velours unis et bordés, des burnous en drap, ragian, chapeaux, voilles, rubans, etc., etc. Le magasin Nos 12 et 14, rue de Chartres, renferme en ce moment de si nombreuses richesses que toutes les dames y vont en pèlerinage.

MAISON BONET & GUSTDAN.—Cette maison s'impose de grands sacrifices pour satisfaire ses clientes. Les prix auxquels elle livre ses marchandises continuent à être extrêmement modérés.

CHRONIQUE LOCALE.

ASSEMBLÉE DE LA VILLE.—Nous publions plus bas le résultat de l'assessement de la ville pour l'année 1869.

Propriété foncière	$ 76,713,324
Esclaves	4,284,000
Bateaux	1,130,800
Meubles	1,664,800
Chevaux, chevaux, voitures	1,152,900
Droits en taxe sur les revenus	
Total	$ 84,945,824
Capital et argent à intérêt	15,157,782
Total	$ 100,703,706

C'est-à-dire $2,219,861 de plus qu'en 1868.

RUES BAIN LA RUE DE CHARLES.—Samedi après midi, entre trois et quatre heures, M. Wilbur, propriétaire de la ligne d'omnibus affectée au transport des passagers, des débarcadères aux différents hôtels, fit décharger par l'officier Pascal, plusieurs cases qui étaient occupant un 4-6e du sol, barrant, au dessus de l'Hôtel St-Charles. Martin Kitzen, un des cabmen, rédoit à l'aspect et le frappa; le cabmen ripa et le frappa, et le jeta sur le Havre, indépendamment d'une forte quantité frêté pour cette ville et en route, s'élève à 37,000 balles.

Marché du Liverpool.—Liverpool, 5 novembre.—farine laquissante, de 24 à 25 s 6 d le baril.

Maïs—ferme de 30 s 6 d à 31 s 6 d pour le jaune, 35 à 37 s pour le blanc, par quartier.

Bœuf—en baisse de 2 s 6 d à 5 s.

Porc—ferme, à 50 s.

Graine—ferme à la clôture—de 56 à 60 s.

Sucre—en cabas, café languissant sur les cours antérieurs.

Nouvelles générales.

La compagnie Cunard a ordonné la construction d'un nouveau steamer, pour être employé sur la ligne de New-York et devant être de 500 tonnes plus grand que le "Persia."

Le jury a rendu un verdict concernant le "Royal Charter" par lequel il exonère les officiers de tout blâme, relativement à la perte de ce navire. Il rapporte une grande activité dans les arsenaux en Angleterre, principalement à Woolwich.—L'expédition pour la Chine se prépare activement. De grands préparatifs se font en France pour la défense sur les côtes d'Angleterre. On établit également, en ce moment, des ouvrages de fortifications à Douvre. On y construit aussi plusieurs batteries.

FRANCE.

Les préparatifs pour l'expédition projetée contre la Chine, éprouvent une grande activité; les deux gouvernements étant parfaitement tombés d'accord, aussi bien qu'à propos de ce qui concerne la question italienne.

Le gouvernement français ayant acquis l'île et le port de Mazounan, du roi d'Abyssinie, a résolu d'établir une station navale dans la mer Rouge. Deux navires qui sont arrivés d'Alger, annoncent que l'on y enverra à la brusque irruption parmi les troupes françaises destinées à opérer contre le Maroc, et que la mortalité y est très grande. Le bruit a même cité déjà concordé à ce sujet, parmi les quels on cite le colonel Lafont, commandant du corps des ingénieurs.

Congrès européen.

Un congrès européen est sur le point d'être arrêté entre les grandes puissances de l'Europe, et se réunir à Paris, au lieu de Bruxelles, comme on l'avait prématurément annoncé.

Rivières—Louisville, 20 novembre—L'Ohio a monté de 2 pieds et contient 6 1/2 pieds d'eau dans le chenal.

St Louis, 20 novembre—Le Mississipi monte lentement ici avec 5 1/2 pieds d'eau jusqu'à Cairo.

Troupes pour Charleston.

Washington, 20 novembre — Le régiment "Richmond" accompagné du gouverneur Wise, partira d'ici demain matin pour Charleston. Ce régiment stationnera en cette ville jusqu'à l'arrivée du gouverneur Brown et consorts. Il est constaté d'une manière authentique, que l'envoi des troupes à Charleston, a pour but de calmer les inquiétudes des habitants de la Virginie au sujet de bandes d'abolitionnistes armées pour délivrer Brown et ses compagnons.

INTÉRIEUR.

L'AFFAIRE DE HARPER'S FERRY.

Richmond, Virginie, 19 novembre—John Brown a demandé un nouveau procès sur un writ d'erreur qui a été rejeté par la Cour Suprême.

Charleston, Virginie, 19 novembre—L'exécution telle a diminué mais les forces militaires augmentent.

Les stocks de ferme et les instruments aratoires qui ont été brûlés appartiennent à John Brown, George H. Jats et H. Shuter, qui étaient jurés dans les derniers procès. Les pertes par le feu s'élèvent à $2000. L'honorable Alexandre Hunter exprime la conviction que les tentatives de sauver les prisonniers Une lettre de M. Cass, Ohio, adressée à Brown et écrite en chiffres a été interceptée et déchiffrée. La lettre dit à Brown de prendre courage, que sous mais s'surtout et qu'ils arriveront un a un à la fois. Le colonel Davis a demandé par le télégraphe 500 hommes de plus.

Charleston, 19 novembre—Les incendies qu'on avait d'abord attribués aux amis de Brown ou de sa cause, sont regardés aujourd'hui comme ayant été causés par des accidents. Les troupes demandées par le colonel Davis pour garder cette ville, n'étaient d'aucune utilité. L'administration a blâmé cette mesure pour avoir été trop prompt à concevoir de l'inquiétude.

"FERME MODÈLE."—M. Ad. Rinck se propose depuis longtemps de fonder une ferme modèle, et il a adressé dans ce but un appel au public. La brochure, écrite en anglais, que nous avons sous les yeux, expose avec une grande clarté les avantages de l'entreprise et les bienfaits qui résulteraient de sa réalisation. M. Amédée Dessalet, notaire, 812 rue Toulouse, et agent de M. Rinck, demeure à ceux qui s'adresseront à lui tous les renseignements nécessaires.

Dans une lettre particulière que M. Rinck nous écrit, il nous signale les causes qui l'ont empêché de réussir dans une première tentative qu'il a faite avec ses seules ressources: "Il m'a fallu, nous dit-il, pour persister dans mon projet, la profonde conviction où je suis de l'immense utilité dont il pourrait être dans ce pays. Or, n'est pas un établissement de ce genre, c'est étonnant: il faudrait en Louisiane..... J'ai déjà rencontré bien des obstacles, la crise monétaire, la sécheresse, la fièvre jaune, etc., et bien des objections. On a mis en doute la convenance de ma terre, ma capacité, et jusqu'à ma raison et ma probité. Dans quel but? Je ne veux pas le savoir; peut-être n'était-ce que légèreté. Mais ces pauvres attaques ne m'ont pas même entamé l'épiderme. La chose est bonne en soi; si elle est utile à mes intérêts elle l'est plus encore à ceux du pays. J'ai en trepris de réussir, il faut que je réussisse, et je réussirai."

Nous espérons de tout notre cœur que le concours du public ne fera pas défaut à M. Rinck et qu'il parviendra à créer la ferme-modèle dont il a, il y a déjà plusieurs années, conçu le plan, mais qu'il n'a encore pu mettre à exécution, à cause de l'insuffisance des moyens dont il dispose.

MESURES MILITAIRES.—Une dépêche télégraphique de Washington nous annonce que le gouvernement est décrémité à mettre fin immédiatement, par un grand déploiement de forces militaires, aux troubles de notre frontière du Rio-Grande. Pour arriver plus certainement à ses fins et dans le but de prévenir de nouvelles agressions, il fera occuper militairement toute la frontière du nord du Mexique. Un corps de troupes considérable a déjà reçu l'ordre de se rendre immédiatement à Brownsville; il se compose de six compagnies de grosse artillerie, de trois compagnies d'artillerie légère et de trois compagnies d'artillerie à pied. Ces deux compagnies formeront un effectif de huit cents hommes et seront pour tailler en pièces toutes les forces que Cortinas pourrait réunir de l'autre côté du Rio-Grande.

SERVICE FRANÇAIS DE SENTEMBARCHE—M. F. Picard, mandataire de la Société française de bienfaisance, annonce aujourd'hui aux soldatiers, par l'intermédiaire de nos colonnes, que le compte-rendu des opérations de l'année lui sera présenté dimanche prochain, en assemblée générale, et que l'élection des membres du bureau pour l'année prochaine aura lieu immédiatement après.

HOMME SE NOYER.—Mlle Lauvrain à Gentilly, 104 rue Royale, est reçu par les dernières nouvelles un grand assortiment de cuivres pour robes, bonnes marchandises de chapeaux, dentelles, fleurs, &c., &c., dont elle offrira l'ouverture aujourd'hui. Voir aux annonces.

Dépêché, dimanche, 20 [illegible] heures P. H. Pierre Rémy [illegible] et 15 jours, les enfants [illegible] Ste Marie, [illegible] et commissaires de [illegible] Wrayham sont priés, dans notre lettre mortuaire, de considérer cette lettre comme leur lettre de faire part. Le jeune homme [illegible] jour-d'hui 21 courant à 4 heures [illegible] corps est exposé chez son père, No 237, rue Ursulines, entre Villeré et Robertine.

Le public est respectueusement invité à assister à un service funèbre qui se célébrera ce matin à 10 heures, à la mémoire de feu Mlle Marie Louise Ernestine Pierre, de feu dame MADELVILLE BLANCHON, née Cora Gaumont, [illegible] de Bon-Pas France (Ile de Bourbon). Le corps de la défunte est déposé en l'église de la paroisse de la Nlle-Orléans, rue de la Levée, [illegible] Ce service funèbre sera suivi de l'inhumation au cimetière de la Nlle-Orléans. Les parents et amis du défunt sont invités à assister à ce service funèbre.

SERVICE FUNÈBRE